

Restauration et valorisation culturelle, site dolmen de Pech Laglaire 2

Commune de Gréalou

Programme LEADER 2007-2013 – Axe 4 du FEADER – Mesure 323 E
Action 5 - Proposer une offre de services de proximité - D 53



Contexte

En 1998, des tronçons du chemin de Saint Jacques de Compostelle, dont celui de Gréalou, ont été inscrits sur la liste du patrimoine Mondial par l'UNESCO. Parallèlement, le dolmen de Pech Laglaire 2, situé sur ce chemin, est considéré par l'UNESCO comme un jalon sur les chemins de Compostelle en France et à ce titre, a été inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité mais également au patrimoine National. Propriété de la commune de Gréalou, ce monument remarquable reconnu, doit être restauré matériellement et le site valorisé culturellement tant auprès de la population pour laquelle ce monument est méconnu qu'auprès des touristes. En mai 2009, l'état de délabrement du dolmen a imposé, pour des raisons de sécurité liées à sa fréquentation, de prendre un arrêté de péril. Depuis cette date une réflexion et des actions ponctuelles ont été menées autour de la restauration et de la valorisation du site, notamment lors de chantiers écoles mis en place par le Pnr des Causses du Quercy et encadrés par des associations locales.

Objectifs visés

A travers ce projet les objectifs sont de :

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel,
- Favoriser la valorisation et l'appropriation de ce patrimoine culturel identitaire par la population locale,
- Sensibiliser les nombreux marcheurs et pèlerins qui traversent le site du Pech Laqlaire.

Présentation résumée

Après un diagnostic archéologique réalisé par la Cellule départementale d'archéologie du Lot et pris entièrement en charge par le Conseil Général du Lot, ce projet intégrera :

- Des travaux de restauration identifiés dans le cahier des charges ;
- La signalétique et le matériel d'interprétation (totem, support d'exposition)
- Des Panneaux d'exposition itinérante
- Des Dépliants A5/4 pages pour valoriser et sensibiliser
- L'organisation d'une action de sensibilisation des habitants en lien avec l'ACIR (Association de Coopération Interrégionale "les chemins de St-Jacques de Compostelle"), dans le cadre de la programmation des animations du Parc naturel des causses du Quercy.

Points d'intérêt / spécificités LEADER

COHERENCE TERRITORIALE

- ✓ Projet s'inscrivant avec un ancrage local fort dans l'animation et la valorisation auprès des acteurs locaux.

PERENNITE ET EFFET STRUCTURANT

- ✓ Projet s'inscrivant dans une démarche plus large de valorisation du patrimoine sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle et d'animation en lien avec une multiplicité d'acteurs privés et publics.



Thème : Patrimoine identitaire
Sous-thèmes : Valorisation culturelle

Midi Pyrénées - 46 - Lot /
Pays de Figeac / Figeac Communauté /
Gréalou

Impact territorial : Pnr Causses du
Quercy et Pays de Figeac

Porteur de Projet :
Commune de Gréalou

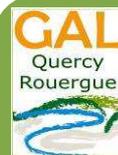
Forme juridique : Collectivité locale

Budget :
Coût total éligible : 16 844€

Co-financeurs du projet :
Europe LEADER : 9 264,2€ - 55%
Etat : 17,1%
Département: 7,3%
Autofinancement: 20,5%

Type de dépenses :
matérielles

Dates du projet :
début : Décembre 2012
fin : Décembre 2013



Rédacteur de la fiche :
GAL Quercy Rouergue
gal.quercyroergue@wanadoo.fr

www.leader-quercyroergue.org

date de rédaction : 15/11/2012
dernière mise à jour : 19/11/2012